

L'écho de Marœuil

NUMÉRO 3 - MARS - AVRIL 2021



Ecole Yourcenar



Le bois - Marœuil



Le marais



Pistes cyclables

WWW.MAROEUIL.FR

PAGE FACEBOOK : VIVRE À MAROEUIL

MAROEUIL

le mot du maire

Malgré les difficultés du moment, notre projet phare est maintenant bien sur les rails. Nous aurions préféré, bien sûr, soumettre notre travail à l'ensemble de la population. Hélas ce n'est pas possible.

Les enseignants, les parents d'élèves élus, ainsi que les D.D.E.N. ont approuvé à une large majorité (16 pour et 2 abstentions) le rassemblement administratif des deux écoles, Dolto et Yourcenar, avec une cantine scolaire unique.

Dès la rentrée 2021, il n'y aura plus qu'une seule école primaire sur deux sites différents actuellement, Dolto et Yourcenar, et une direction commune. En septembre 2022, il n'y aura qu'une seule école dans un lieu unique.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous a envoyé le courrier suivant :

« A la suite de notre entretien du 4 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'émetts un avis très favorable à votre projet de fusion des deux écoles publiques de votre commune. »

En effet, vous souhaitez, Monsieur le Maire, faire évoluer les structures scolaires publiques de votre commune afin de permettre d'améliorer la scolarisation des élèves de Maroeuil et de les accueillir dans de meilleures conditions.



Assurément, la fusion des deux entités scolaires puis, à moyen terme, le regroupement sur un seul site de ces deux écoles seront de nature à faciliter et à renforcer le travail en équipe des enseignants ainsi qu'à permettre à ces derniers de travailler dans de meilleures conditions pour le plus grand bénéfice des élèves qui leur sont confiés.

En outre, la création à moyen terme de ce pôle de services scolaires améliorera l'offre éducative de votre commune en développant la qualité d'accueil des jeunes enfants (restauration, sécurité) et en offrant aux parents d'élèves des prestations de qualité pour leurs enfants.

Enfin, la mise en commun des moyens et des équipements devrait être de nature à favoriser la mutualisation des efforts et la réduction de certains postes de dépenses (équipement, chauffage...). »

Le Conseil Municipal, en sa réunion du 20 janvier 2021, a approuvé à une large majorité (15 voix sur 19 votants) un projet qui est un réel progrès pour l'histoire de notre commune.

Les 4 membres de l'opposition se sont abstenus.

Jean-Marie TRUFFIER
Maire

HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie vous accueille les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 13h45-18h.

Le mardi : 8h30-12h ; Le samedi : 9h-12h

Le Maire et ses adjoints sont disponibles sur RDV au 03 21 24 56 56

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site web ou consultables en Mairie.

WWW.MAROEUIL.FR

Projet Ecole Yourcenar

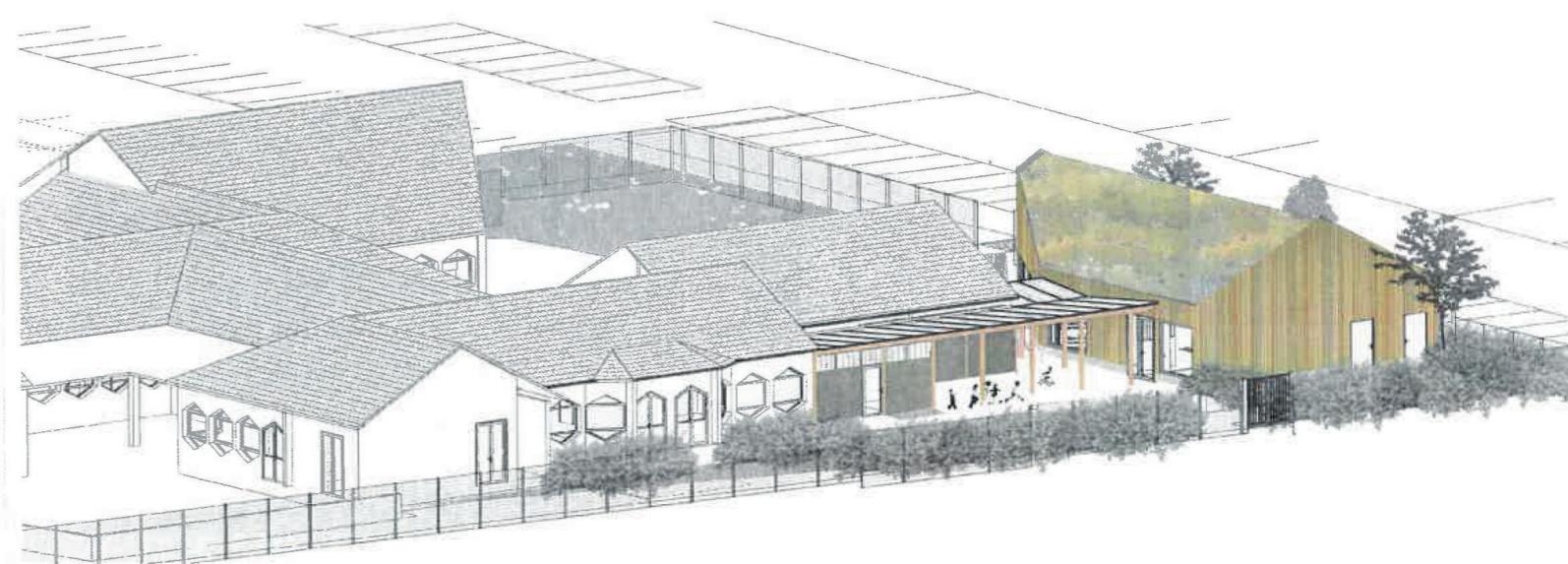
Actuellement les élèves prennent leur repas dans la salle des fêtes située à proximité de la mairie. Ce dispositif n'est pas pleinement satisfaisant car le déplacement des élèves entre l'école et la salle de fêtes induit des risques de sécurité pour les enfants.

En conséquence, la création d'une nouvelle salle de repas permettra de supprimer ces déplacements. Cette opération est conjointement associée avec le regroupement de l'école maternelle sur le site de l'école Yourcenar.



UN PROJET FORT POUR NOTRE COMMUNE

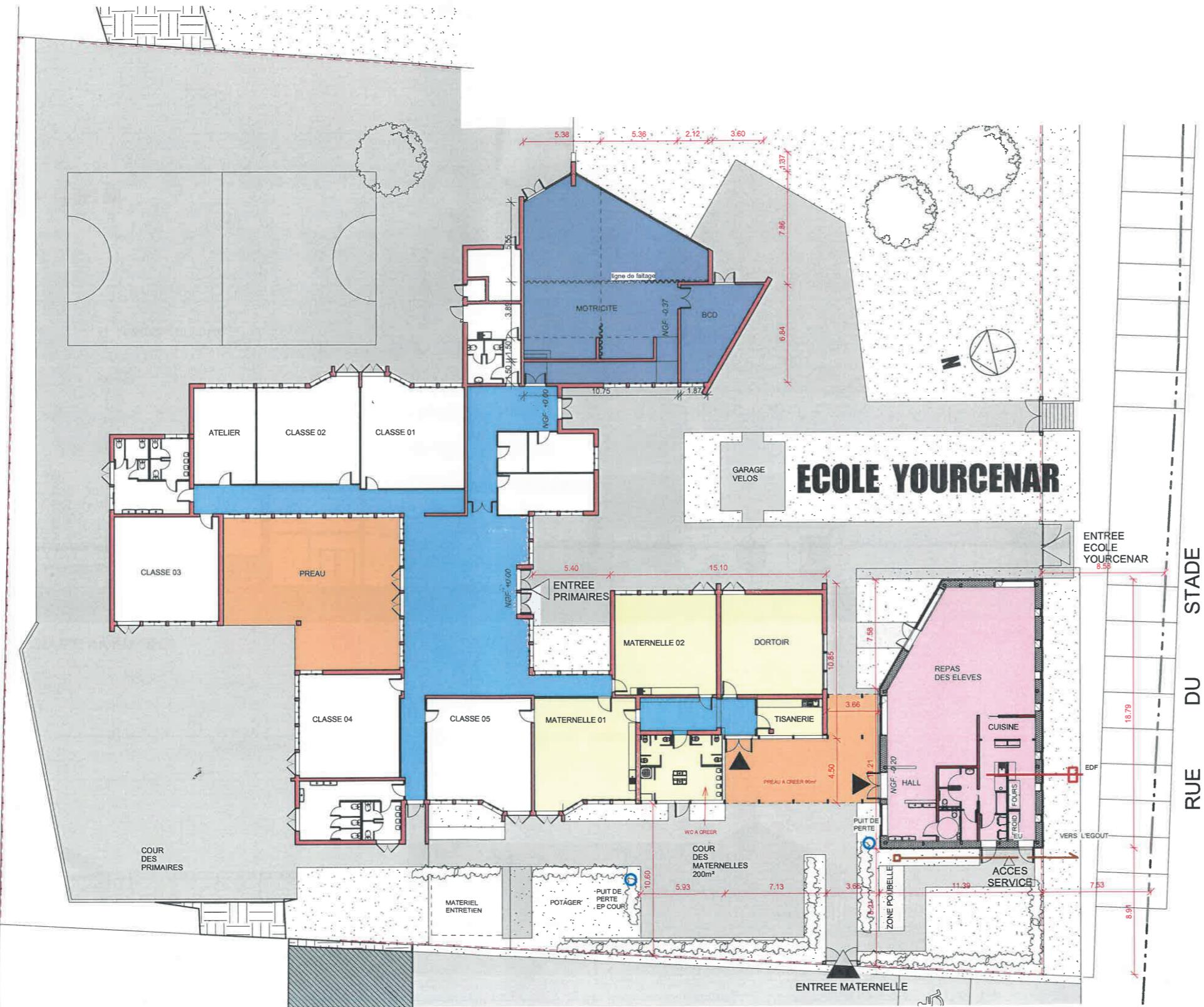
Nous sommes à votre disposition pour recueillir votre avis en mairie.



PROJET DU PLAN INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE YOURCENAR

- CIRCULATIONS
- SALLES ECOLE PRIMAIRE EXISTANTE
- TRANSFORMATION SALLE POLYVALENTE
- TRANSFORMATION ET EXTENSION MATERNELLE
- CREATION RESTAURANT SCOLAIRE
- PRAEU
- COUR
- ESPACE VERT

© plan : Antoine BELIN – Architecte DPLG.



LE PROJET

Il respectera la règle de construction thermique en vigueur facilitant les économies d'énergie par une isolation renforcée, limitant les émissions polluantes et tendant vers un bâtiment plus respectueux de l'environnement. Le calendrier proposé tient compte d'une ouverture à la rentrée des classes septembre 2022.

UN BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE

Les équipements seront réalisés en mesurant les impacts en consommation d'énergie et en privilégiant les matériaux fabriqués à proximité. La récupération des énergies ou leur production sur site sera là aussi privilégiée. Récupération des eaux pluviales pour l'arrosage du jardin pédagogique et le remplissage du camion d'arrosage des espaces publics et jardinières de la commune.

ESPACES VERTS

Des plantations d'arbres, arbustes et graminées accompagneront la construction de la salle de restauration. Adaptation des circulations et espaces verts existants en vue des nouveaux usages. On prévoit de minorer la mise en oeuvre d'enrobés à base d'hydrocarbures et de privilégier des matériaux naturels en revêtement de la cour de la maternelle, du jardin pédagogique, des circulations piétonnes et nouveaux accès.



LES TRAVAUX

Le projet poursuit la composition générale de l'école en ajoutant le bâtiment « Salle de repas » sous forme isolée et raccordée à l'existant par une zone de préau. Ce dispositif permet de maintenir la séparation des flux fonctionnels, tant des livraisons que des déplacements des élèves.

La salle de restauration est prévue pour accueillir 80 convives, deux services sont envisagés. Les repas ne sont pas préparés sur site, ils sont livrés chaque jour. La zone cuisine est donc prévue pour le réchauffage et la distribution des repas à table.

La volumétrie ajoutée se fera dans la continuité de l'existant tout en proposant une matérialité adaptée aux objectifs d'une construction à faible impact carbone. Ainsi la construction proposée sera en ossature bois, bardages extérieurs bois et résille métallique, couverture végétalisée, menuiseries extérieures bois.

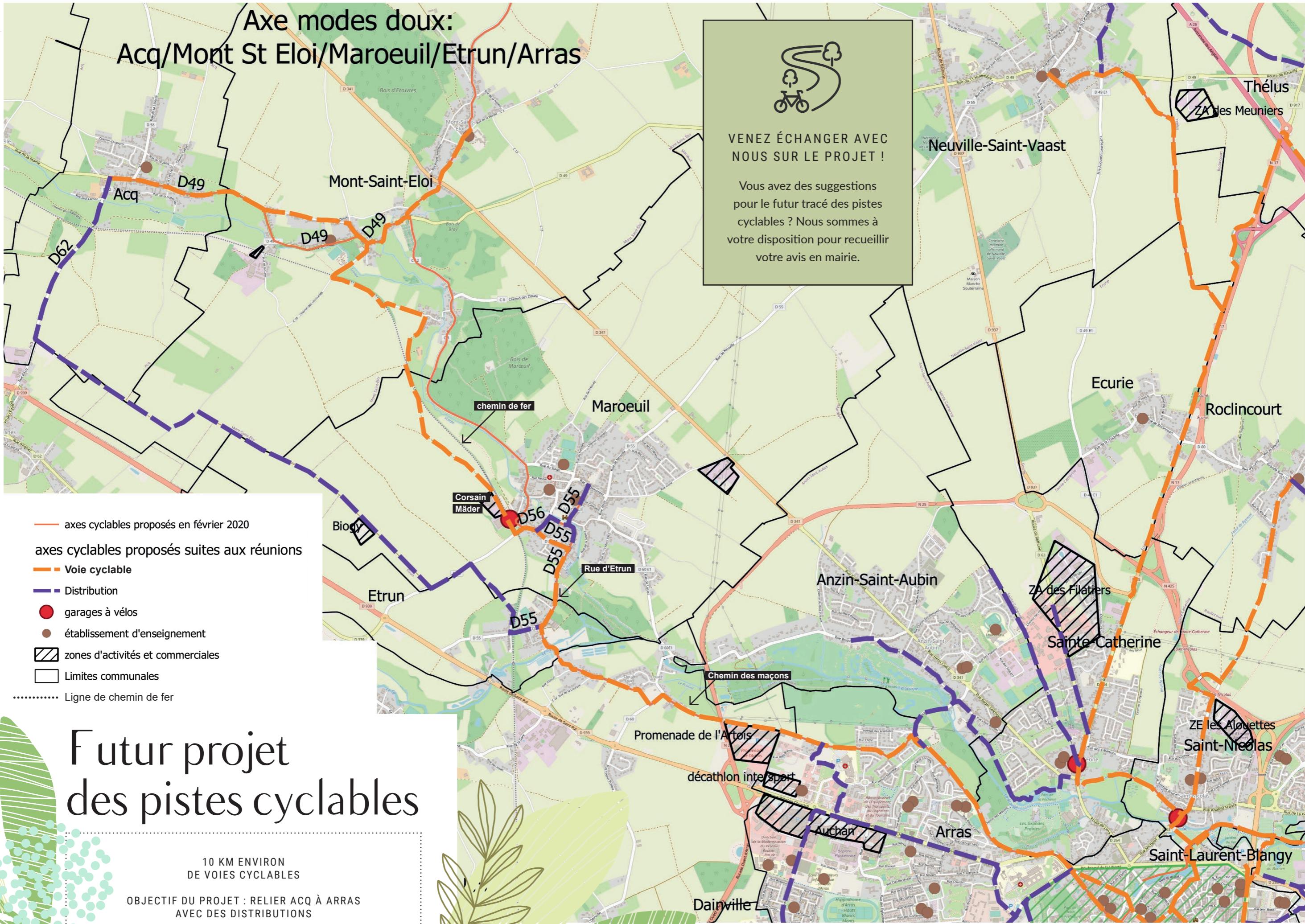
BUDGET HT DU PROJET

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

Travaux :	537 705 €
Maîtrise d'oeuvre :	48 286 €
Bureau de contrôle :	5 610 €
Coordination SPS :	5 990 €
Etude thermique :	2 315 €
Etude de sol :	7 444 €
Géomètre :	1 650 €
Total :	609 000 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES

Etat (Plan de relance) :	154 800 €
Région (Plan de relance) :	150 000 €
CUA (Fonds de concours Plan de relance) :	152 250 €
Autofinancement :	151 950 €
Total :	609 000 €



ÉTAT CIVIL

Naissances

Lana Chouret Bienfait
25 novembre 2020

Tom Vermel Lourde-
Rocheblave
1er décembre 2020

Décès

Patrick Legay
6 janvier 2021 à Maroeuil,
dans sa 62ème année



Vous avez pu constater qu'une plaque de rue ayant pour dénomination « Anciennement Chemin des Croix » a été posée à côté de celle indiquant la Rue du 19 mars 1962.



Pendant la guerre de 1914-1918, de nombreux morts étaient enterrés dans un cimetière provisoire menant au Marais. Les nombreux cercueils passaient, précédés du prêtre et du crucifix, d'où sa dénomination. C'est à nouveau rendre hommage à ces victimes que de rappeler leur mémoire.

Vie communale

Inscription sur les listes électorales

La mairie sera fermée

Tous les samedis pendant le confinement.
Samedi 24 avril - samedi 1er mai -
samedi 8 mai - jeudi 13 mai -
lundi 24 mai

Balayage dans la commune

Un balayage désherbage aura lieu le **jeudi 29 avril**. Merci de ne pas stationner « à cheval » sur la voie publique et le trottoir.

Travaux réalisés

Avec le concours de la Communauté Urbaine d'Arras, une station de pompage des eaux usées vient d'être installée chemin de Bray à Maroeuil.



Animation Eden 62



Dans le bois de Maroeuil : « À la rencontre des petites bêtes de la litière ». RDV le vendredi 30 avril à 14h30 à la maison forestière de Maroeuil. Réservation en ligne sur www.eden62.fr rubrique « Sorties Nature » (pour les 8-12 ans).

Accueil des mercredis

L'accueil des mercredis est reporté en septembre suite à l'avis défavorable de l'Inspection Académique quant à son ouverture dès le mois de mars, en raison des restrictions sanitaires.

Sous réserve des conditions sanitaires.

Mars

19 mars : Commémoration du « Cessez le feu » en Algérie

27 mars : On avance nos montres d'une heure. La petite astuce pour se souvenir du truc (Avril = avance) et (Octobre = recule)

Avril

Ne te découvre pas d'un fil.

5 avril : Chasse à l'oeuf organisée par le comité des fêtes

18 avril : Les Parcours du Coeur Grand Public 2021 se transforment en **Parcours du Coeur connectés**, pour bouger tous ensemble, mais chacun de son côté. Le challenge consiste à marcher, courir, faire du vélo pour cumuler individuellement et chacun à son rythme, un maximum de kilomètres qui viendront s'ajouter à un compteur global.

Inscriptions (2 € par personne) sur : www.parcourducoeurconnectes.fr

Inscription dans les écoles

Afin de préparer au mieux l'organisation de la prochaine année scolaire 2021-2022, les parents dont les enfants sont nés en 2018 sont invités à contacter Madame MOUQUET, Directrice de l'école Dolto au 03 21 48 68 50

Mai

Fais ce qu'il te plaît !

1er mai : Remise des diplômes des médailles du travail

6 mai : 3^{ème} étape de la 66ème édition des 4 jours de Dunkerque (Péronne - Mont St Eloi)

8 mai : 76^{ème} Commémoration de la Victoire de la seconde guerre mondiale 1939 -1945

22 - 23 - 24 mai : Venue de nos amis de Bösperde

Juin

13 juin : 1^{er} tour des élections départementales et régionales à la salle des fêtes, rue du G^{al} Leclerc

18 juin : Commémoration du 81^{ème} Appel du Général de Gaulle

20 juin : 2^{ème} tour des élections départementales et régionales à la salle des fêtes



PAGE FACEBOOK

Retrouvez toute l'actualité et les infos utiles sur la page Facebook de la commune :

Vivre à Maroeuil

MODIFICATION PLUI

En 2021, le PLUI a été modifié. Il est consultable en mairie ainsi que sur le site web de la CUA.



FLASHEZ-MOI !

<https://www.cu-arras.fr/grands-projets/grand-arras-2030/plans-locaux-durbanisme-intercommunaux/>



Accueil de loisirs

Les accueils de loisirs fonctionneront du 26 au 30 avril. Ils sont réservés aux enfants de 3 à 6 ans à l'école Dolto et pour les enfants de 6 à 14 ans à l'école Yourcenar. Les permanences d'inscription auront lieu le mercredi 14 avril de 16h à 17h45 et le samedi 17 avril de 10h à 11h45 à la salle de réunion de l'Espace « Les 3 Rivières », située à côté de la gare. Les dossiers d'inscription seront distribués dans les écoles et disponibles en mairie à partir du vendredi 2 avril. Vous pourrez également les télécharger sur le site web www.maroeuil.fr



Associations



Les Francs Pêcheurs Maroeuillois

Pêcheurs de rivière en première catégorie, rejoignez-nous ! Accueil, partage et convivialité. Débutants bienvenus.

Pour tout renseignement, contactez le président, Monsieur Dany Dautriche au 06 77 58 80 30 ou par mail : jp.baco@wanadoo.fr



Le Vélo Vert Maroeuillois

Le VVM compte maintenant 68 cyclos hommes et femmes en ROUTE, VTT et VAE, répartis en plusieurs groupes de niveaux différents. Nous cherchons à augmenter notre groupe de VTTistes. N'hésitez pas à nous contacter !

C'est un club où l'on part ensemble et l'on rentre ensemble. On passe de bons moments en semaine ou le week-end. Visitez le site web : velomaroeuil.com



Moto Club Maroeuil (M.C.E.A.)

Malheureusement avec la crise sanitaire le Moto Club n'organise plus de rassemblements mais continue à faire des balades à thème le week-end. L'Assemblée Générale n'a pas pu avoir lieu mais si vous souhaitez rejoindre l'association vous êtes les bienvenus ! Malgré le contexte sanitaire, nous arrivons à sortir les motos afin de rouler ensemble en respectant les gestes barrières. Pour tout renseignement contactez Monsieur Jérôme CARON, Président au 06 17 13 35 77



Au Temps Pour Moi

L'association « Au Temps Pour Moi » qui compte 203 adhérents dont 110 habitants Maroeuil a malheureusement dû suspendre toutes ses activités en raison de la pandémie. Toutefois, un voyage de 8 jours à Corfou reste programmé du 18 au 25 mai au tarif de 739 € + 20 € d'assurance annulation.

Toute personne intéressée peut prendre contact au 06 71 10 81 82.

INTERVIEW À L'ECOLE DE MUSIQUE DE L'ARTOIS

Ophélie Péron



“ Je suis passionnée de musique depuis mon plus jeune âge et j'ai toujours voulu en faire mon métier. J'ai été partagée entre enseigner en école de musique ou être instit.”

Interview de Mlle Ophélie Péron, professeur de solfège à l'Ecole de Musique de l'Artois, réalisée le 10 février 2021 par Daniel Delreux, conseiller et Président du SIVU Ecole de Musique de l'Artois.

Quelles sont tes autres activités musicales en dehors de l'école de musique ? J'enseigne à l'école municipale de musique de Beuvry depuis 6 ans et à l'école de musique d'Hénin-Beaumont depuis cette année. Je ne fais que de l'enseignement musical, pas instrumental.

Joues-tu d'un instrument de musique ? Oui, du piano, de la flûte traversière, de la batterie et percussions, de la guitare et du violoncelle.

Et tu arrives à faire tout cela dans la même pièce ? Rires. Oui.

Joues-tu dans un groupe ? Oui, je fais du djembé au Conservatoire de Béthune-Bruay et de la batucada, un ensemble de percussions brésiliennes, dans un groupe depuis 3 ans. Ça marche bien, nous animons des trails par exemple mais avec le Covid forcément nous n'avons plus de sorties. Nous devions faire le marché d'Arras. Le nom du groupe est Gotamba.

Comment as-tu été recrutée ? J'ai vu une annonce sur un site spécialisé, l'intitulé du poste m'a intéressée. J'ai eu un entretien téléphonique et une première réunion.

Quels sont les cours que tu dispenses ? Les trois premières années de formation musicale. Ce sont des enfants de CP/CE1 pour la première année. Avant, il y a l'éveil musical où on découvre la musique en général, là on apprend la technique et la théorie qui aide énormément pour l'apprentissage des instruments.

Comment ça se passe avec les enfants ? Il y a ce lien entre apprenant et professeur. Il y a le respect comme à l'école. Ils ont aussi envie de me raconter ce qu'il se passe dans leur vie. Nous sommes attachés à nous voir toutes les semaines et à apprendre ensemble, même si c'est en visio.

L'ambiance est-elle détendue ? Je reste exigeante en termes de travail mais on est là aussi pour se faire plaisir.

Actuellement les cours se font en distanciel, comment t'organises-tu ? J'essaie de m'adapter au mieux aux élèves parce que je sais que c'est compliqué. J'essaie de donner au mieux mes conseils et surtout de détendre la chose parce que c'est beaucoup plus intense et compliqué en distanciel. Je donne une liste d'exercices à faire pour la semaine. Pour la visio, je le fais à la demande pour les élèves qui en ont besoin.

Que pourrais-tu donner comme conseil à un parent qui voudrait que son enfant fasse de la musique ? Il faut que ça vienne de l'enfant et qu'il ait envie d'apprendre. Il faut le soutenir afin qu'il travaille régulièrement pour progresser mais ça ne doit pas être une corvée. Il faut se forcer à travailler mais toujours ressentir du plaisir.



(Re)découvrons notre patrimoine naturel!

Le marais est une zone humide d'origine naturelle et de transition entre la terre ferme et l'eau libre, composée d'eau douce et saumâtre où l'on retrouve des espèces animales et végétales spécifiques des milieux humides.

Protéger notre environnement

Maroeuil, entre bois et marais

Actuellement, le Nord Pas-de-Calais compte 70 361 hectares en milieu humide dont notre magnifique Marais. Les pêcheurs, chasseurs et promeneurs se partagent cette « petite Venise verte ».

Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France établit depuis 2017 un plan de gestion du Marais et programme des travaux nécessaires à la préservation des sites et des habitats naturels de la faune et de la flore et des paysages. Un exemplaire de ce plan de gestion 2017-2022 est consultable en mairie.

Un premier bilan a été réalisé dernièrement et les opérations ont été les suivantes :

- convertir les peupleraies en boisements alluviaux naturels et en prairies humides,
- diversifier les habitats aquatiques
- lutter contre les espèces invasives telles que la renouée du Japon qui est encore très présente, mais les fauches répétées empêchent leur propagation.

Malheureusement la crise sanitaire du COVID n'a pas permis de mettre en place les programmes pédagogiques présentés aux élèves des trois écoles de Maroeuil.

Par Eric Norez, conseiller municipal représentant de la commune à Eden62

Le saviez-vous ?

Depuis 2009, cinq espèces de libellules ont été observées dans le Marais de Maroeuil. Mais deux des cinq espèces n'ont pas été revues depuis 2016.

Les criquets, sauterelles et grillons font aussi partie de la faune recensée. Lors de vos balades, vous pourriez rencontrer l'une des six espèces vivantes dans ce lieu. Le criquet mélodieux, la grande sauterelle et la decticelle cendrée sont des habitants qu'il faut protéger dans cette zone humide.



Jean-Marie Truffier, maire de Maroeuil, est conseiller délégué à la conservation du patrimoine naturel au sein de la Communauté Urbaine d'Arras.



Bienvenue aux entreprises et aux commerçants

Boutique Bal.i

Prêt à porter & accessoires féminins
1 rue de la Gare à Marœuil



Page Facebook "Entraide Marœuilloise"

Cette page Facebook a été créée afin de renouer des liens sociaux entre riverains, voisins de Marœuil. Chaque habitant du village peut s'y inscrire pour consulter des informations, apporter son aide ou encore demander de l'aide en cette période de crise sanitaire particulièrement compliquée.

PAROLE AUX ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Chers amis et chères amies,



Comme nous l'avions annoncé lors de notre campagne électorale, nous voulions avant toute chose être au plus près de vous et répondre à toutes les demandes le plus rapidement possible. Vous avez peut-être pu remarquer la déambulation régulière, dans le village, de nos deux adjoints afin de répondre à vos attentes et sollicitations. Au vu des retours que nous avons reçus, chacun s'accorde à dire que notre réactivité est impartiale et efficace.

Mais pour arriver à ce résultat, il faut être deux, à la fois vous, les administrés, et nous, les élus. L'un ne va pas sans l'autre. Sachez que nous nous efforcerons de répondre au maximum à vos demandes en essayant d'être objectif et bien évidemment dans la mesure de nos possibilités et de nos moyens.

Notre seconde préoccupation est de faire en sorte de réduire la vitesse dans notre beau village, demande qui nous est faite fréquemment. Nous procédons actuellement à une étude pour la mise en place de feux tricolores dits « intelligents » rue de Neuville et rue de Louez. Ces feux comporteraient systématiquement au rouge lorsque la vitesse sera supérieure à 50 km/h.

Par ailleurs, un rond-point verra le jour au niveau de la Rue Lavoisier sur la Rue Curie.

Le stationnement, les déjections canines, la végétation qui gêne les voisins, le bruit, les voitures rayées, les dépôts sauvages, les déchets qui jonchent le sol, les masques et papiers gras qui volent tels des feuilles en automne, restent ici comme ailleurs un gros problème. Nous en appelons au civisme de chacun et espérons être entendus.

Aldo BALESTRA, adjoint en charge des Finances

PAROLE AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION



Marœuilloises, Marœuillois,

Nous serons brefs.

En effet, pour ce numéro de l'Écho de Marœuil, nous préférons rester sans voix pour deux raisons :

- la première est vis-à-vis de l'attitude de la majorité qui nous attaque verbalement systématiquement pendant les conseils municipaux et prend bien garde de retrancrire l'ensemble de ses propos dans les comptes rendus. Sachez que les comptes rendus des conseils municipaux que vous pouvez lire sur le site internet de la commune sont partiellement tronqués en faveur de la majorité, toutes nos demandes de corrections n'étant jamais prises en compte.

- la deuxième est en lien avec la procédure en cours au conseil d'état concernant l'invalidation des élections municipales dont l'issue est prévue dans les très prochains mois.

Nous vous disons à bientôt et espérons que nos valeurs « écoute, transparence, bienveillance » prévaudront à l'avenir au sein du conseil municipal.

Dans l'attente, portez-vous bien.

Avec nos salutations distinguées.

Raphaël COSTE, Alexandra LOURDE-ROCHEBLAVE, Marina LAINE, Thomas CARBONNET

Respect du pluralisme démocratique, du droit et des personnes

Les textes sont signés de leur(s) auteur(s), placés sous leur seule responsabilité éditoriale. Les auteurs s'engagent à respecter les législations en vigueur sur la liberté d'expression, droit au respect des personnes et le droit à l'image, contenues notamment dans les Lois du 29 juillet 1881, du 1er août 2000 modifiant la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, celle du 21 juin 2004 pour la confiance en l'économie numérique, le Code Civil et le Code Pénal.



M *la commune de* Maroeuil

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous souhaitez vous investir dans votre commune ?

*Vous avez un peu de temps à donner.
Vous souhaitez établir des liens, partager des moments
conviviaux... Nous vous invitons à remplir ce
formulaire et à le retourner en mairie ou par mail :*

contact@maroeuil.fr

SECTEUR D'ACTIVITÉS :

- Enfants
- Culture, Loisirs
- Environnement
- Famille, Santé, Solidarité
- Quartiers
- Autres

VOS COORDONNÉES :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....

TEMPS A DONNER :

- De temps en temps
- 1h par semaine
- Plusieurs heures par semaine
- Autre (Précisez).....

Tél :

Mail :

Voici quelques besoins recensés : couturières, bricoleurs, main verte, aide aux devoirs, rompre l'isolement, lecture.

Si vous hésitez, venez en parler avec nous. Il n'y a aucun engagement. Alors inscrivez-vous et à bientôt !